

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
Séance du 26 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six mars, à dix-neuf heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le dix-neuf deux mil vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Sylvianne TURCHETTI, Vice- Présidente du CCAS.

**PRESENTS** : Magali GUILLOT, Sylviane TURCHETTI, Murielle SALCEDO, Christiane GAUTHIER-MEYER, Corinne GALLIEN, Thierry VERGER, Jeannine LIABEU, Pascale HÉRAUD, Eliane PAVIOT, Edith BOUTILLIER.

**ABSENTS** : Cécile BRIEL donne pouvoir à Magali GUILLOT.

**Secrétaire de séance** : Christiane GAUTHIER-MEYER.

Nombre de membres en exercice : 17 Présents : 10 Votants : 11
--

**DEL 2025 04 : Affectation de résultat 2024 de la résidence autonomie – budget 2025  
(Votée à l'unanimité)**

La présidente présente à l'assemblée l'affectation des résultats de fonctionnement 2024 du budget du foyer logement de la manière suivante :

- Résultat de clôture 2024 : section de fonctionnement : - 8 805.93€
  - Excédent antérieur reporté : 76 842.17€
  - Soit un résultat définitif fonctionnement de 68 036.24€
- Résultat de clôture 2024 : section d'investissement : 700.02€
  - Excédent antérieur reporté : 67 619.98€
  - Soit un résultat définitif en investissement de 68 320.00€

La Présidente propose d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante sur l'exercice 2024 :

- Report en section de fonctionnement de l'excédent de fonctionnement 2024 : 68 036.24€
- Report en section d'investissement de l'excédent d'investissement 2024 : 68 320.00€

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la proposition d'affectation des résultats 2024 sur le budget 2025 comme énoncé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 27 mars 2025

La secrétaire

Christiane GAUTHIER-MEYER



La Présidente du CCAS,

Magali GUILLOT

